

Replay – Contrat de travail : embauche, exécution et rupture du contrat – 4 heures

PUBLIC

Avocat spécialisé – Avocat –
Directeur juridique – Juriste – Toute
personne pratiquant ou intéressée
par la matière

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en
droit du travail

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dossier pédagogique remis à
chaque participant lors de la
formation (présentation, annexes
documentaires)
- Un module 100% à distance à
visionner à son rythme

SATISFACTION ET EVALUATION

- Questionnaire sur les
compétences acquises et la
satisfaction à remplir sur les
espaces des participants
- Attestation de présence délivrée
après la formation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance
technique et pédagogique est
joignable entre 8h30 et 18h (jours
ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-
formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée
; si besoin, le demandeur est mis en
relation avec un expert dans un délai
maximum de 48h.

Code
700978

Durée
4 heures

Tarif Inter*
300 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les conditions de formation du contrat de travail et les risques de requalification au regard de la jurisprudence récente
- Sécuriser les modes de rupture du contrat de travail au regard des exigences légales et jurisprudentielles
- Appréhender le régime juridique des clauses contractuelles (période d'essai, mobilité, non-concurrence, rémunération) et leur validité
- Prévenir les litiges prud'homaux

Programme du module digital

- Ce produit est un replay de l'événement intitulé « Les Incontournables Lefebvre Dalloz de La Rochelle », diffusé le 3 juillet 2026. Pour des raisons de pertinence du contenu, il est disponible à la vente jusqu'au 30 novembre 2026 inclus. En vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès au replay jusqu'au 17 janvier 2027 inclus

Partie 1 – La formation du contrat de travail

- Définition et qualification du contrat de travail, distinction avec autres statuts
- Conditions de validité : consentement, capacité, objet, cause, CDI/CDD, période d'essai
- Clauses particulières : non-concurrence, mobilité, rémunération variable, forfait jours/heures, clause de dédit-formation
- Formalisme et preuve : écrit, mentions obligatoires, documents remis à l'embauche

Partie 2 – L'exécution du contrat de travail

- Pouvoir de direction : instructions, contrôle, pouvoir disciplinaire, règlement intérieur
- Temps de travail, heures supplémentaires, astreintes, congés payés et absences
- Santé et sécurité, obligation de prévention, harcèlement et discrimination
- Modifications du contrat / des conditions de travail : procédure et risques

Partie 3 – La rupture du contrat de travail

- Ruptures à l'initiative de l'employeur : disciplinaire, économique, inaptitude, autres causes

- Ruptures amiables et initiatives du salarié : rupture conventionnelle, prise d'acte, résiliation judiciaire, démission
- Procédures : étapes clés, délais, rédaction des écrits, entretien préalable
Contentieux prud'homal : contrôle du juge, risques indemnitaires, sécurisation des pratiques.

Parmi nos formateurs

...



Julien Aunis

Maître Julien AUNIS, Avocat au Barreau de Paris, Capstan Avocats

